

Communication du Général Alain PETIOT



Séance du 16 mars 2007



La persistance du sentiment lorrain après le départ de la Maison ducale (1737-1793)

Le rattachement des duchés de Lorraine et de Bar à la France est un long processus que le comte d'Haussonville, dans le monumental ouvrage qu'il lui consacre^[1], fait remonter à l'époque du roi Henri II. Près de deux siècles et demi plus tard, le traité de Vienne de 1738 met un terme à une longue période d'hostilités et de guerres marquée d'événements particulièrement dramatiques pour les Lorrains. Mais, comme l'observe l'historien, « *la politique n'est pas à ce point, la maîtresse en ce monde qu'il lui soit donné de trancher sur-le-champ, et comme par un coup de hache, la vie même des nations* ». Il en est ainsi des Lorrains qui « *longtemps ont pleuré leur nationalité perdue et leurs libertés supprimées* ».

Un mémoire^[2] remis au Roi de France en 1736 présente les choses de la manière suivante : « *Les Lorrains ont toujours été attachés inviolablement à leurs souverains. Ce sentiment est général dans le pays tant dans la grande noblesse, dans celle du second ordre comme dans la bourgeoisie et le peuple ... Les Lorrains dans tous les états regrettent une maison qui les gouverne depuis près de huit cents ans ... Ils sont disposés à s'attacher au Roy et à lui être aussy fidèles qu'ils l'ont été aux Ducs prédécesseurs de celui-ci. Ils désirent et espèrent être traités avec bonté, et n'être point regardés comme pays de conquête, mais comme un pays cédé. En effet pour peu qu'il plaise au Roy, ils seront dès les premiers moments aussy attachés à Sa Majesté et à l'Etat qu'aucune autre province du Royaume. Une de leur plus grande peine dans ce changement prochain est de ne pas passer tout d'un coup à la France, et de voir en Lorraine un prince qu'ils ne regardent pas comme leur véritable maître ...* ».

Ce mémoire a une grande pertinence mais, si le règne du Roi Stanislas laisse espérer une heureuse transition entre l'ancienne indépendance et la nouvelle sujétion, la période qui suit le départ de l'ancienne maison ducale est loin d'être sereine. En témoignent de nombreux faits consignés par l'Histoire ou relevés par des contemporains, tels Nicolas Durival^[3], le libraire Nicolas^[4] ou l'érudit Mory d'Elvange^[5]. Certes, il ne se passe rien qui puisse changer le cours des choses mais il n'est pas indifférent de constater que certains de ces faits, quand bien mêmes anecdotiques ou dérisoires, prennent aux yeux des Lorrains valeur de symbole et restent fixés dans leur mémoire collective. Le souvenir de l'attachement des Lorrains à leurs anciens ducs resurgit d'ailleurs en plein dix-neuvième siècle, notamment sous la plume de l'avocat Noël^[6], et va, en partie, nourrir et vivifier, en Lorraine, des mouvements d'idées plus généraux, comme le légitimisme monarchique, la décentralisation, la défense du catholicisme ou le régionalisme.

Il est donc intéressant d'essayer de voir, au travers de tous ces témoignages, comment les Lorrains ducaux ont vécu cette intégration progressive, mais inéluctable, à la nation française. Pour faciliter l'analyse, trois grandes phases peuvent être distinguées.

La douleur exaltée (1737-1745)

Le 6 mars 1737 est un jour funeste. Les témoins ne manquent pas de décrire la douleur, les cris et les lamentations des Lorrains qui voient partir de Lunéville les dernières princesses de la Maison de Lorraine : la duchesse douairière Elisabeth-Charlotte et ses deux filles Elisabeth-Thérèse et Anne-Charlotte. Certains croient y voir « *le déchirant spectacle du Jugement dernier...* ». Ce départ marque en effet la fin de la présence à Lunéville d'une dynastie qui a régné pendant plus de sept siècles et c'est en fait, sinon en droit, la fin de la Lorraine. Mais la Maison de Lorraine n'est pas éteinte. Des princes et des princesses continuent d'incarner, au sens propre, l'héritage lorrain. Leur personne et leur entourage, en différents lieux – Vienne, Florence, Commercy, Remiremont, Bruxelles – deviennent le réceptacle de l'ancienne fidélité des Lorrains.

A Nancy, les regrets s'expriment de façon voilée mais sans équivoque lors de la cérémonie de prise de possession du duché par la France, le 21 mai 1737. Jean-Louis Bourcier de Montureux, procureur général de Lorraine et Barrois déclare : « *... Il faut convenir que nous avons été vivement touchés d'une révolution si étonnante ; que toute nôtre fermeté n'est point à l'abry de ce coup qui nous frappe, et que ce n'est qu'avec peine que nous avons fait un sacrifice de nos cœurs à l'obéissance et à la soumission que l'on doit aux décrets impénétrables de la Providence...* ».

L'entrée de Stanislas à Nancy, le 9 août suivant, est accueillie fraîchement. Selon le libraire Nicolas : « *Il n'y eut que des enfants qui crièrent : Vive le roi. Une partie criait : vive S.A.R.* ». Des Lorrains prennent d'ailleurs des distances à l'égard de leur nouveau souverain. C'est, notamment, le départ des savants, des érudits et des artistes : Genneté, Jamerai-Duval, Vayringe, Chamant, Chéron, Germain, Gervais, Jadot ... Seul Girardet, après un séjour à Florence et à Commercy, revient se mettre sous la protection de Stanislas. Madame de Grafigny quitte elle aussi Lunéville, en septembre 1738. Elle fait un court séjour à Commercy, du 11 septembre au 5 octobre, avant de se retirer définitivement à Paris d'où elle reste en liaison épistolaire avec l'entourage lorrain de Vienne.

D'autres Lorrains sont attristés par les travaux entrepris d'emblée par Stanislas, qu'ils appellent des « démolitions » : la Malgrange, une partie du château d'Einville-au-Jard, les châteaux d'Ancerville, de Ligny et de Gondreville, le palais ducal, l'hôtel de ville, l'église paroissiale de Lunéville, le château de Bar ... Le 14 août 1738, on pose la première pierre de la nouvelle église de Bonsecours, au moment même où arrivent deux drapeaux pris sur les Turcs à Méhadia, envoyés par le grand-duc François-Etienne ! Nicolas cite Monchette-Revaud, potier d'étain, habitant une maison près de Bonsecours, qui fait murer ses fenêtres et ne prend plus de jour que de son jardin, « *le tout pour n'avoir pas continuellement sous les yeux cette profanation de notre ancienne gloire nationale* ».

Les premières années du gouvernement de Stanislas sont marquées par la suspicion envers les Lorrains et la répression. Par exemple, en 1737, on interdit le journal *La Clef du Cabinet*⁷¹ du mois d'avril qui écrit que l'abbesse de Remiremont est souveraine. Cette année encore, on ne célèbre pas la traditionnelle messe anniversaire des ducs Charles V et Léopold. En 1738, la procession du 5 janvier est supprimée. On dissout les compagnies d'arquebusiers et on interdit les armes à feu ... En 1741, Henri-Antoine Regnard de Gironcourt, professeur à Pont-à-Mousson, est révoqué pour avoir écrit une ode sur la naissance de l'archiduc Joseph, le futur empereur Joseph II. De même, les ouvrages contenant des hommages aux princes lorrains ne peuvent être publiés à Nancy et en France. Ils sont imprimés à Commercy ou à Luxembourg.

Plus grave est la fronde qui éclate en 1740 au sujet du gouvernement des duchés. La convention d'application des préliminaires de Vienne stipule que les deux duchés restent unis et ont un gouvernement séparé, distinct de celui de Versailles, que les fondations sont maintenues et que les trois ordres conservent leurs privilèges séculaires. Mais la convention de Meudon retire au roi Stanislas le gouvernement et les finances dont la charge est donnée au ministre français Chaumont de la Galaizière. Cette convention est restée secrète mais les Lorrains

ne sont pas dupes. La crise couve puis éclate en 1740. Léopold Collignon de Malleloy, ancien chambellan du duc Léopold, auteur d'une lettre « anonyme » est exilé à Bruyères le 18 février 1740. Puis c'est la noblesse lorraine, par la voix du marquis de Raigecourt, qui élève une protestation véhémement contre l'inexécution du traité de Vienne à propos du gouvernement séparé^[8]. Le 5 novembre 1740, une lettre dont on ne connaît pas encore l'auteur est adressée au marquis de Choiseul-Stainville, envoyé du grand-duc à la Cour de Versailles. Elle commence ainsi : « *La Lorraine n'est plus reconnaissable ; elle gémit dans l'oppression, et c'est au nom de tous les ordres de l'Etat que nous vous prions instamment de porter nos plaintes au pied du trône* ». Le 17 novembre 1740, la Chambre des comptes fait des remontrances « *sur les misères de la Lorraine* ». Enfin, des copies de la lettre à Stainville^[9] circulent en Lorraine. Georges-François Bagard de Bettange, conseiller-maître de la Chambre des comptes, soupçonné d'avoir pris fait et cause pour la plainte des gentilshommes est exilé à la Bresse le 17 mars 1741. C'est un véritable tollé. La duchesse douairière, à Commercy, prend fait et cause pour Bagard. Son exil est abrégé. Il rentre à Nancy mais il est mis « à la suite » de la Chambre, c'est-à-dire qu'il ne peut plus y siéger. Il s'exile à Florence où il est reçu au Conseil des finances du grand-duché de Toscane.

Tandis que se termine cette fronde, les Lorrains s'émeuvent des malheurs de leur ancien duc. On est en effet à nouveau en guerre. Après la mort de l'empereur Charles VI, le 20 octobre 1740, la France, la Prusse et la Bavière remettent en cause la Pragmatique Sanction et s'allient contre l'Autriche. Frédéric II s'empare de la Silésie et le duc de Bavière se fait élire empereur du Saint Empire. Les Lorrains suivent attentivement cette guerre qui oppose leur ancien duc à leur nouveau souverain. Le grand-duc, à la tête de l'armée impériale, défend l'héritage de son épouse Marie-Thérèse. En Lorraine, on prend parti pour un camp ou pour l'autre. Dans certaines garnisons, les soldats royaux sont insultés et malmenés. Des Lorrains servent dans l'armée impériale, comme Jacquemin, Saintignon, du Houx ... D'autres sont dans l'armée royale. On cite le beau trait de Jean-Baptiste Brequin, fils d'un boulanger de Frolois, devenu ingénieur militaire du Roi, qui refuse en 1742 de préparer des plans pour un futur siège de Vienne en disant « *qu'étant né Lorrain, il ne se pardonnerait jamais une pareille perfidie contre son ancien souverain* ». Le commandement de l'armée impériale est maintenant entre les mains du prince Charles-Alexandre de Lorraine. Il remporte quelques succès. En juin 1743, les alliés de la Pragmatique Sanction défont les troupes du maréchal de Noailles sur le Main à Dettingen. Durival écrit : « *La bataille de Detting du 27 juin 1743 répandit partout la terreur et les alarmes ; et la guerre s'approcha de nos frontières. Des écrits parurent dans le public pour exciter les Lorrains à prendre parti pour la Reine de Hongrie, que les Français combattaient en l'admirant, et à servir sous le prince Charles son beau-frère ...* ».

Il note encore, le 29 juillet : « *On brûle à Nancy par main de bourreau un écrit maussade tendant à exciter les Lorrains à se déclarer pour la Reine de Hongrie et le prince Charles* ». Les troupes du général autrichien Mentzel passent la Sarre le 21 août. On publie des proclamations de ce général qui appelle les Lorrains à prendre les armes en faveur de leur ancien duc et à venir le rejoindre. On remarque des feux sur le Donon, qui sont pris pour des signaux avec l'ennemi. La Cour prend peur et quitte Lunéville. Le 29 août, Stanislas envoie la reine Catherine à Nancy et l'y rejoint le lendemain. A la mi-septembre, c'est La Galaizière qui rallie la capitale ducale. Mais comme l'hiver approche, ce qui écarte tout risque d'incursion ennemie, tout le monde regagne Lunéville.

L'année suivante, l'alerte est encore plus vive. Trompant la vigilance du maréchal de Coigny, le prince Charles-Alexandre réussit à franchir le Rhin, le 3 juillet 1744. Les gens de Saint-Dié allument des feux sur leurs montagnes – feux de joie, signaux de révolte ? – et viennent à Commercy féliciter la duchesse douairière de Lorraine des succès de son fils. On fait circuler sous le manteau un manifeste de Marie-Thérèse dans lequel elle indique qu'en cas de victoire, François-Etienne rentrera dans le domaine de ses aïeux. A Lunéville, cette fois-ci, c'est la panique. Stanislas envoie la reine à Meudon et s'appête à la suivre mais La Galaizière le rappelle à ses devoirs. Il se réfugie à Metz sous la protection du maréchal de Belle-Isle. Mory d'Elvange rapporte que « *Le prince Charles, instruit de l'inquiétude où se trouvoit le roi de Pologne, chargea M. Charvet^[10] de l'assurer que SM pouvoit retourner à Lunéville, qu'elle y seroit en sûreté et que le cas échéant, on auroit pour elle tous les égards dus à sa personne* ». Stanislas revient donc à Nancy le 23 juillet, mais comme des hussards sont signalés à Bitche et à Saverne, il repart pour Metz. Les chanoinesses de Bouxières mettent les reliques de saint Gauzelin en sécurité à la Visitation à Nancy ... On sait qu'à ce moment, Frédéric II envahit à nouveau la Bohême et la Moravie, ce qui empêche les Impériaux d'exploiter leur succès sur le Rhin et rassure Stanislas. Mais l'alerte a été chaude.

A Commercy, on donne des fêtes en l'honneur du mariage du prince Charles-Alexandre avec Marie-Anne d'Autriche^[11]. C'est l'Apothéose ! Mais la joie est de courte durée. Madame Royale, frappée d'apoplexie au mois de novembre 1744, meurt le 23 décembre. La nouvelle est apportée à Nancy le jour même et y cause « *une douleur des plus sensible* » (Nicolas). Toutefois, le gouvernement français prend soin de limiter les manifestations de fidélité des Lorrains à leur famille ducale. L'évêque de Toul, non seulement ne donne pas de mandement pour que l'on prie pour la duchesse défunte, mais il interdit de sonner les cloches avant que le corps arrive à Nancy. La dépouille, conservée au château de Commercy jusqu'au 19 février 1745, est amenée à Nancy pour être descendue dans la crypte de la chapelle ronde des Cordeliers. L'évêque

interdit au clergé de l'accompagner. La pompe funèbre est célébrée le 23. Selon Durival, « *Les services furent suivis par toute la noblesse, le peuple en foule environnait l'église...* ». Les 9 et 10 mars, de nouveaux services sont célébrés chez les Cordeliers. L'oraison funèbre prononcée le 10 mars par le RP Louis-Antoine Cuny, Jésuite, est très applaudie, de même que celle du Père Aubert. Mais La Galaizière fait supprimer les inscriptions prévues pour le catafalque et interdit la publication de l'éloge du RP Cuny.

La veuve du duc Léopold quitte ce monde avant de connaître l'heureux dénouement de la guerre de la Succession d'Autriche. En Lorraine, certains espèrent toujours la victoire des Impériaux. Durival note dans son Journal, le 15 juillet 1745 : « *Prières à Dieu pour le Grand Duc et pour le prince Charles, fort répandues à Lunéville* ». Enfin, après la mort prématurée de l'empereur Charles VII, l'ancien duc de Lorraine est élu empereur romain germanique et reçoit la couronne de Charlemagne à Francfort le 4 octobre 1745.

La résignation (1745-1766)

Les Lorrains apprennent avec fierté le couronnement de leur ancien duc mais, en même temps, ils comprennent que l'ancienne Maison ducal est définitivement éloignée de la Lorraine. L'empereur réside à Vienne, le prince Charles-Alexandre occupe à Bruxelles la charge de gouverneur général des Pays-Bas autrichiens et, après la mort de la duchesse douairière, la princesse Anne-Charlotte quitte Commercy le 2 mars 1745 pour se rendre à Vienne. Nicolas écrit : « *Ce départ rappela nos anciennes douleurs et nous en causa de plus amères* ».

Cependant, on continue, discrètement, à glorifier la dynastie ducal, malgré la vigilance de l'administration française, toujours prompte à réprimer des sentiments de fidélité considérés comme une insulte à Stanislas et un outrage au Roi de France. Ainsi, l'édition de 1746 de l'Almanach de Nancy est supprimée par La Galaizière car elle donne au grand-duc le titre d'Empereur, alors que celui-ci n'a pas fait notifier son élection à la Cour de Lunéville. Autre exemple : le 16 novembre 1748, Dom Mangeart, bénédictin de l'abbaye Saint-Léopold de Nancy, qui a le titre d'aumônier du prince Charles-Alexandre, chante une messe solennelle dans l'église de l'abbaye en action de grâce pour le rétablissement du prince qui avait été très mal. La messe est annoncée la veille par le son des cloches de cette église et « *les bons Lorrains y assistent* » (Nicolas). Le chancelier de La Galaizière, choqué, s'en plaint à l'abbé de Saint-Léopold qui relègue Dom Mangeart à l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul.

Quelques années plus tard, l'inauguration de la statue de Louis XV sur la place royale le 26 novembre 1755, donne lieu à une petite manifestation. Sur

la place du marché, les soldats du régiment du Roi banquètent en plein air. Tout d'un coup, les fidèles Lorrains sortent de la maison du libraire Nicolas, se rendent devant le buste de Léopold (rue Saint-Dizier), donnent une sérénade et chantent des airs lorrains. Le gouvernement fait semblant de l'ignorer. Mais, par la suite, malgré toute la surveillance possible, la statue de Louis XV est plusieurs fois souillée ... Enfin, selon Noël, plusieurs Lorrains prennent le parti de ne plus passer sur la place Royale. Ces manifestations sont dérisoires, certes, mais elles deviennent symboliques.

Un certain apaisement se produit après l'annonce du Traité de Versailles du 1^{er} mai 1756 qui fait de la France l'alliée de l'Autriche. Ce renversement des alliances ne fait pas l'unanimité, en France comme en Autriche, tant les sentiments de rivalité entre les maisons de Bourbon et de Habsbourg sont vivaces et les préjugés tenaces. A Nancy, en revanche, ce traité est bien accueilli. Pour en perpétuer la mémoire, une place créée par Héré non loin de la Place Royale, dans l'ancien potager du duc Léopold, et primitivement destinée à être consacrée à saint Stanislas, est baptisée Place de l'Alliance. En son centre, on dresse une fontaine rocaille dessinée par Cyfflé. Sous un écusson mêlant fleurs de lis et croix de Lorraine, une devise proclame : *Prisca recensque fides votum conspirat in unum*, c'est-à-dire : l'ancienne et la nouvelle fidélité s'accordent pour exprimer un vœu unique. Il s'agit bien de cela car, grâce à cette alliance, les Lorrains peuvent atténuer l'antagonisme entre leurs sentiments de fidélité à leur ancien duc et leur devoir de soumission au roi de France.

Cette embellie est toutefois assombrie un an plus tard lorsque éclate la crise, appelée la querelle des vingtièmes, dont le conseiller Aristay de Chateaufort devient le héros^[12]. Conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois depuis 1743, cet ardent défenseur des droits des Lorrains combat farouchement les empiètements de la politique française. Ses *Remontrances de la cour* puis ses *Eclaircissements* pour s'opposer à la levée d'un second vingtième, en 1757, lui valent d'être destitué par le Roi Stanislas puis exilé à Saint-Hippolyte le 1^{er} mars 1758. Chateaufort ne fait rien pour se soustraire aux rigueurs de cette mesure, étant « *trop heureux de ne plus être l'instrument dont on voudrait se servir pour opprimer sa patrie* ». Cette mesure suscite une vive émotion à Nancy et à la Cour souveraine, qui refuse de siéger. Le prince de Beauvau ainsi que les membres les plus influents de la chevalerie lorraine – des Armoises, Gournay, Raigecourt – interviennent auprès du Roi Stanislas pour faire réhabiliter le conseiller. Le sort de Chateaufort ne laisse pas non plus indifférent à Vienne. Ayant obtenu la grâce de Versailles le 6 septembre, Chateaufort fait un retour triomphal à Nancy le 12 septembre 1758. Selon des témoins, les veilleurs de nuit poussent des cris en son honneur : « *Eveillez-vous, gens qui dormez, priez Dieu pour Chateaufort et préparez vos jarrettières pour étrangler La Galaizière* ».

Les manifestations d'attachement à l'ancienne maison ducale continuent d'être malvenues. On connaît les déboires de l'avocat et publiciste François-Antoine Chevrier^[13]. Son ouvrage, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, publié à Paris en 1752 est interdit. Il est vrai qu'il est dédié « au Prince Charles de Lorraine, Duc de Lorraine et de Bar ». Ce qui est reproché à Chevrier – libertin, certes, persifleur, assurément – c'est surtout de n'aimer ni le Roi Stanislas, ni les gens qui composent la Société royale. En 1758, son *Histoire civile, militaire, politique et littéraire de Lorraine et de Bar*, publiée à Bruxelles, est attaquée en justice à Nancy pour offense à la religion et aux monarques. D'abord condamné aux galères, il est heureusement réhabilité par une sentence du Parlement de Lorraine du 3 août 1759 qui casse et annule la sentence et le rétablit dans son honneur.

D'autres zélateurs de la Maison de Lorraine publient eux aussi à l'étranger. La *Suite des portraits des ducs et duchesses de la maison royale de Lorraine* de l'Abbé Vuillemin est imprimée à Florence en 1762. En 1764, Joseph-François Coster^[14], membre titulaire de la Société royale, donne à Francfort son *Eloge de Charles III dit le Grand*. Il présente l'ouvrage à l'archiduc Joseph lors de son couronnement comme roi des Romains. Derrière l'éloge du duc Charles III, se cache celui de la maison ducale et de François III. De même, un *Eloge de Callot* publié par le Père Husson à Bruxelles en 1766 et dédié au prince Charles-Alexandre de Lorraine est prétexte à « rendre hommage à un grand prince qui régna toujours sur les cœurs lorrains ».

La fusion des fidélités (1766-1793)

L'opposition qui est encore ressentie entre l'attachement à un duc légitime – François – et l'obéissance à un duc légal – Stanislas – prend fin avec la disparition successive des deux princes. C'est d'abord la mort soudaine de l'empereur à Innsbruck le 18 août 1765. Sa mémoire est honorée en Lorraine. Durival écrit : « Aux services solennels qui se firent pour François aux Cordeliers de Nancy, les 23 septembre, 17 et 18 octobre, il y eut une foule extraordinaire, augmentée encore par les gens venus exprès de la campagne... ». L'Abbé Henriquez ajoute : « Les Lorrains admireront et pleureront éternellement ce grand Prince, qui les a toujours regardés comme ses enfants et qui les a comblés de bienfaits jusqu'au dernier moment de sa vie ». Quelques mois plus tard, le 23 février 1766, Stanislas s'éteint après une agonie atroce qui force l'émotion de tous. Les Lorrains n'ont désormais plus de duc. Ils deviennent totalement sujets du Roi de France.

Restent toutefois la princesse Anne-Charlotte, abbesse séculière à Mons, et le prince Charles-Alexandre à Bruxelles. Les derniers sentiments de fidélité dynastique des Lorrains se reportent sur eux. De plus, les Pays-Bas autrichiens sont

proches et son gouverneur général sait y accueillir les talents. Des Lorrains lui restent fidèles et dévoués, tels l'abbé Lionnois ou l'érudit Mory d'Elvange.

Mais, en 1770, une nouvelle princesse entre dans le cœur des Lorrains. C'est l'archiduchesse Marie-Antoinette, la plus jeune fille de l'empereur François. Âgée de quinze ans, elle est donnée en mariage au Dauphin, le futur Louis XVI. Les Lorrains voient ainsi avec bonheur la fille de leur ancien duc appelée à devenir leur future reine. La princesse quitte Vienne le 21 avril et traverse la Lorraine pour se rendre à Versailles : Lunéville puis Nancy le 9 mai, Bar-le-Duc le 10. On y conserve pieusement un linge utilisé lors du dîner donné en son honneur dans le nouvel hôtel de ville sur la place Saint-Pierre illuminée.

Marie-Antoinette reste la dernière princesse à laquelle peuvent s'attacher les Lorrains lorsque la princesse Anne-Charlotte, sa tante, meurt à Mons le 7 novembre 1773. Le corps de cette dernière est ramené à Nancy où des cérémonies grandioses sont organisées, avec l'aide bienveillante des autorités françaises. L'oraison prévue par l'abbé Bexon^[15] est un véritable hommage au duc Léopold et au prince Charles-Alexandre. Elle n'est pas prononcée. Manque de temps ou ultime censure ? Quoi qu'il en soit, ce sont les dernières funérailles d'un membre de la Maison ducal célébrées dans l'église des Cordeliers^[16]. C'est pourquoi certains y voient, rétrospectivement, « *le dernier cri de la nation lorraine* ».

On se réjouit particulièrement du passage en Lorraine des autres fils de l'ancien duc François, les frères de la Reine. C'est le cas de l'archiduc Maximilien en 1775. De retour de Versailles, il fait halte le 4 mars au relais de Saint-Aubin. Le maître de poste est le gendre de Durival père, ancien serviteur du duc Léopold. Nicolas Durival, son fils, note dans son Journal : « *Il a descendu chez mon beau frère Schmidt et y a mangé. Mon père y était, il a beaucoup pleuré en voyant le fils de son ancien maître. L'archiduc lui a demandé son nom et a parlé à tous avec beaucoup de bonté* ». A Nancy, le 5 mars, « *il assista à la messe dans la chapelle de ses ancêtres. Il reçut dans cette ville les témoignages les plus sincères de l'amour que les Lorrains ont toujours eu pour leurs Souverains. C'est à cette occasion que M. le Comte de Rozemberg lui donna cette belle leçon, si digne d'être transmise à la postérité : « Ce n'est pas à vous, Monseigneur, que s'adressent ces applaudissements, ni au frère de la Reine ; c'est au grand Homme votre Aïeul, le Duc Léopold, qui pendant 30 années rendit ce peuple heureux... »*^[17].

Le passage de Joseph II à Nancy, les 12 et 13 avril 1777 réjouit tout autant les Lorrains, malgré l'apparente froideur de l'empereur, qui se rend à Versailles sous l'incognito^[18]. Une fois encore, à travers lui, c'est la dynastie lorraine que l'on acclame. On y chante par exemple : « *L'Empereur est à Nancy, grande réjouissance. L'Empereur est à Nancy. C'est le fils de notre bon Prince, François le bien-aimé. Allons donc, bons Lorrains, prenons tous le verre en main* ».

Les hommages aux princes lorrains qui, depuis 1737, sont publiés hors de la Lorraine ou à l'étranger, peuvent maintenant l'être à Nancy. En fait, cette glorification de la Maison de Lorraine est désormais considérée, à Nancy comme à Versailles, comme la manifestation d'un légitime attachement des Lorrains à leurs princes. A l'heure où, en France, le pouvoir royal est contesté, on veut voir dans cette fidélité dynastique des Lorrains un gage de leur attachement à leur nouveau souverain.

De nombreux ouvrages continuent donc d'être dédiés au prince Charles-Alexandre jusqu'à sa mort en 1780 et à la famille impériale. Ainsi, Nicolas Durival, l'ancien secrétaire de La Galaizière et lieutenant de police de Nancy, adresse par la poste le 22 mai 1775 trois exemplaires de son *Introduction à la description de la Lorraine et du Barrois*, reliés en maroquin et dorés sur tranche, à l'empereur Joseph II et à l'impératrice Marie-Thérèse, à Vienne, et au prince Charles-Alexandre de Lorraine, à Bruxelles. Il note soigneusement dans son Journal le texte de sa dédicace à l'impératrice : « *Sacrée Majesté, Daignez accepter un ouvrage consacré à la gloire de l'Auguste Maison de Lorraine et agréer le très profond respect de l'auteur qui se met humblement aux pieds de Votre Sacrée Majesté Impériale et Royale* ». L'impératrice charge le comte de Mercy-Argenteau, son ambassadeur auprès de la Cour de Versailles, de lui remettre une médaille en or. Celle-ci est remise à Versailles à son frère Jean-Baptiste Durival qui la lui fait parvenir, le 25 décembre 1775.

La reine Marie-Antoinette reçoit de même l'hommage de plusieurs ouvrages. En 1775, l'abbé Henriquez, ancien aumônier de la duchesse Elisabeth-Charlotte, lui dédie un *Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine*. Deux ans plus tard, l'abbé Bexon fait imprimer à Nancy une *Histoire de la Lorraine*, offerte également à la reine avec ces mots : « *Que Votre Majesté ne cherche point dans les annales étrangères des exemples d'héroïsme. Qu'Elle les voie tous rassemblés dans l'histoire de ses glorieux ancêtres. Des princes qui sont le bonheur et le délice de leurs sujets : un peuple fameux pour sa fidélité et son dévouement pour ses maîtres . . .* ». Enfin, en 1778, Dieudonné-Gabriel Humbert de Girecourt lui offre son *Essai sur l'histoire de la Maison d'Autriche*. On y lit : « *Madame, les actions mémorables des augustes ancêtres de Votre Majesté, que j'ai entrepris de recueillir et de faire connoître, doivent paroître sous vos auspices. Cet Essai Historique, intéressant pour tous les hommes & pour tous les temps, par les grands événemens qu'il renferme, intéresse encore plus particulièrement aujourd'hui les Français, heureux de Vous compter au rang de leurs Souveraines, & de voir revivre dans la Personne de Votre Majesté les vertus et les éminentes qualités héréditaires dans les Maisons d'Autriche et de Lorraine, embellies des grâces les plus touchantes* ».

Il est intéressant de voir ici comment tous ces faits qui viennent d'être évoqués ont été vécus au sein de cette Compagnie^[19]. En vérité, on s'en doute, la Société royale des sciences et belles lettres de Nancy n'a pas été créée pour être le lieu d'affrontement entre partisans et adversaires du Roi Stanislas. Si on y distingue un parti « lorrain » et un parti « français », il s'agit essentiellement d'une lutte d'influence entre dévots et philosophes. C'est dire combien les témoignages de fidélité à la Maison de Lorraine sont inopportuns. Certes, il y a au sein de cette Compagnie quelques membres connus pour leur attachement à l'ancienne dynastie : Esprit Pierre de Sivry, commissaire de l'Empereur en Lorraine, le Père Claude-Robert Husson, cordelier, François-Dominique Mory d'Elvange, Dieudonné Humbert de Girecourt, Joseph-François Coster, son dernier directeur. On ne trouve toutefois parmi les associés aucun membre de l'entourage des princes lorrains, en dehors de Valentin Jamerai-Duval, de Vienne, et de son ami le pharmacien Barthélemy Mesny, de Florence. Les hommages aux ducs de Lorraine sont donc discrets, sinon inexistants. En 1760, le chanoine de Tervenus prononce l'éloge de Bourcier de Montureux, en fait un hommage appuyé au duc Léopold. Plus prudents, comme on l'a déjà dit, Coster publie son Eloge de Charles III à Francfort en 1764 et le Père Husson son Eloge de Callot à Bruxelles en 1766. En 1773, le poète Nicolas Gilbert^[20] ne retient pas l'attention de la Société royale avec son Eloge du duc Léopold, publié à Luxembourg l'année suivante^[21].

Il faut attendre 1782 pour que Mory d'Elvange, reçu membre titulaire, y évoque publiquement le sentiment lorrain : « *Les Lorrains crurent un instant leur bonheur s'évanouir. Ils éclatèrent en regrets que l'amour de leurs anciens maîtres rendirent pardonnables, que les maux de détails inévitables dans un changement de domination devoient faire excuser. Ces murmures momentanés furent quelques fois interprétés indignement, mais ne pouvoient altérer le caractère national qui fut toujours d'être dévoué à ses souverains ...* ». ^[22] En 1784, Coster fait l'éloge du duc Antoine et, en 1786, celui du duc Ferry III. Il ne semble plus y avoir d'antagonisme entre le sentiment lorrain et l'appartenance au royaume de France. C'est ce qu'exprime à nouveau Mory d'Elvange, en 1785, dans son éloge du prince Charles-Alexandre de Lorraine : « *Essayons de consacrer à la mémoire de ce prince un dernier tribu. C'est celui de la reconnaissance ... Les Lorrains unis aux Français l'offrirons dans tous les tems au sang précieux qui pour prolonger leur bonheur coule dans les veines du fils chéri de Louis et d'Antoinette* ».

Marie-Antoinette, fille du dernier duc héréditaire de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, devenue reine de France, symbolise bien aux yeux des Lorrains la fusion de l'ancienne et de la nouvelle fidélité.

La mort de la Reine, le 16 octobre 1793, met fin à cette présence charnelle de princes et de princesses de l'ancienne Maison ducale. Avec la création des départements, la Lorraine, désincarnée, n'est plus qu'un souvenir. Pourtant, au dix-neuvième siècle, comme il l'a été dit en introduction, la Lorraine devient une idée qui inspire de nouveaux mouvements politiques, comme le régionalisme. C'est certainement en pensant à la Lorraine que le baron Prosper Guerrier de Dumast déclare dans son manifeste de 1835 : « *Les départements nés et nourris esclaves, le resteront jusqu'à la fin ; les provinces, nées et nourries libres, peuvent seules le redevenir* »^[23]. On le voit, la Lorraine n'est pas morte. Mais cette renaissance du sentiment lorrain n'entre plus dans le cadre de cet exposé.



Discussion

Le Président Le Tacon remercie l'orateur pour sa communication et lui demande ce qu'est devenue l'armée lorraine après le départ de François III. Le Général Petiot répond qu'il n'y avait pas d'armée, tout au plus une garde ducale. De nombreux officiers ont suivi le duc à Florence, mais il était de tradition, dans les familles lorraines, que l'on se mette au service indifféremment du Roi ou de l'Empereur.

Monsieur Flon rappelle que le rattachement de la Lorraine à la France avait donné lieu à de nombreux privilèges et qu'à la nuit du 4 août, les députés lorrains se sont prononcés pour leur abolition pour « entrer dans la maison France ».

Monsieur Martin fait la distinction entre deux types de fidélités : la fidélité à une idée ou à des hommes. Concernant la résistance des Lorrains à la royauté française, il fait remarquer que les tests, pour mesurer l'opinion publique sous l'ancien régime, sont très rares ; un cas le permet : les processions.

Le 15 août est célébré en France comme une fête autant religieuse que politique depuis le vœu de Louis XIII en 1638. Les évêques lorrains faisaient alors très attention à ce qu'elle ne soit célébrée que dans les terres françaises et pas dans les duchés. Lors du passage de la Lorraine à la France, se posait une grande question : comment allaient réagir les Lorrains à qui l'on demandait de prier pour le roi de France ? C'était une occasion rêvée de « résistance » à l'intégration. Les autorités françaises ont vraiment eu peur d'un « boycott ». En fait, les tentatives de « résistance » ont été très rares (cas de Vézelize), preuve que l'intégration se faisait sans souci.

Monsieur Noël rappelle que la thèse opposée à celle présentée par l'orateur avait été soutenue récemment par Monsieur Ronsin dans une de ses conférences.

Monsieur Guerrier de Dumast rapporte qu'au cours d'un de ses entretiens avec l'Archiduc Otto, il avait fait remarquer que les Lorrains étaient constamment lâchés par leurs ducs mais qu'ils les avaient toujours acclamés à leur retour et que le renversement des alliances s'est aussi accompagné d'un renversement des fidélités, de la maison impériale pour la Lorraine. Il rappelle que l'Empereur a payé les pensions jusqu'en 1792 et maintenu la présence d'un aumônier pour le recueil des dépouilles.

Monsieur Larcan rappelle que depuis 1552 puis la prise de possession des terres évêchoises par la France jusqu'en 1766, la Lorraine était une région où les possessions ducales et françaises étaient très imbriquées, ce qui de fait donnait une prééminence à ces dernières (« Qui tient Metz tient l'état »). La Lorraine ducale a été fidèle aux Habsbourg et selon Albert Sorel, le renversement des alliances voulu par Choiseul n'a eu que des conséquences néfastes pour la France, en particulier sous la Révolution et l'Empire et n'a apporté que défaites sur défaites, alors que la fidélité à la Prusse et à la Russie, les partenaires les plus éloignés, aurait probablement permis à la France de conserver définitivement la Flandre et les territoires de la rive droite du Rhin.

Monsieur Châtellier rappelle qu'il y a eu de nombreux mariages mixtes entre Lorrains et Autrichiens dans la petite noblesse.

Monsieur Rivail fait remarquer que les Autrichiens font plus état de Marie-Thérèse que de son époux. A cela, Monsieur Petiot répond que c'est en fait elle l'héritière, qu'elle est reine de Bohême et de Hongrie et que François n'a que le titre d'empereur.



Notes

- [1] Haussonville (Le comte d'), *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, Paris, 1854-1859.
- [2] « Mémoire de quelques observations à faire sur la Lorraine tant pour l'intérêt du Roy que pour le bien du pays » (Archives des affaires étrangères, collection Lorraine).
- [3] Nicolas Durival (1713-1795), *Journal*, BM de Nancy, ms 1310 (868)-1323. Voir : Favier (M.), « Notice sur Durival », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* (1880) 5-36.

- [4] Jean-François Nicolas (1710-1761), « Journal de ce qui s'est passé à Nancy depuis la paix de Ryswick conclue le 30 octobre 1697 jusqu'en l'année 1744 inclusivement », par le libraire Jean-François Nicolas, édité par Charles Pfister, *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* (1899) 216-386, et « Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis l'année 1745 jusqu'en l'année 1749 » par le libraire Jean-François Nicolas, édité par Charles Pfister, *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* (1901) 129-166.
- [5] François-Dominique de Mory d'Elvange (173-1794), « Notes historiques sur les changements de domination qu'a essayés la Lorraine et sur le départ de ses anciens maîtres après la cession de cette province à la France, lu à la rentrée de la Société littéraire de Nancy le 29 octobre 1782 puis à la séance publique du 8 mai 1783 », BM de Nancy, ms 1380 cat. Noël 412.
- [6] François-Jean-Baptiste Noël (1783-1856), *Mémoires pour servir à l'histoire de la Lorraine*, Nancy, 1838.
- [7] *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe* est un journal mensuel publié à Luxembourg de 1704 à 1774 par Chevalier, imprimeur de Sa Majesté Impériale, puis par ses successeurs.
- [8] En 1789, cette plainte est à nouveau formulée dans les cahiers de doléances du Tiers-état du bailliage de Nancy.
- [9] Il s'agit de François-Joseph, père du ministre de Louis XV.
- [10] Hubert Charvet de Vaudrecourt (1697-1785) est alors conseiller intendant des maison et finances du prince Charles-Alexandre de Lorraine à Bruxelles.
- [11] Le mariage a été célébré à Vienne le 7 janvier 1744.
- [12] Boyé (Pierre), « La querelle des vingtièmes en Lorraine. L'exil et le retour de M. de Châteaufort », *Le Pays Lorrain* (1905) 409-470 et *ibid.* (1906) 35-43.
- [13] Gillet (Maurice), « Notice historique et bibliographique sur Chevrier », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1863 (1864) 135-313.
- [14] « Éloge de M. Coster par M. Blau », *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (1838) 113-128.
- [15] Buisson (E.), « Un collaborateur de Buffon, l'Abbé Bexon. Sa vie, ses œuvres », *Bulletin de la Société philomathique vosgienne* (1889) 275-317 ; Paillart (M.), « L'Abbé Bexon. Étude biographique et littéraire », *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1867) 195-230.
- [16] En 1780, le cœur du prince Charles-Alexandre, mort et inhumé à Bruxelles, est déposé sans cérémonie sur le catafalque de son père le duc Léopold.
- [17] Lionnois (Abbé J. J.), *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy depuis leur fondation jusqu'à 1788*, Nancy, 1811.

- [18] Il voyage en tenue bourgeoise, sous le nom de comte de Falkenstein.
- [19] Il s'agit ici de l'actuelle Académie de Stanislas.
- [20] Schmitt (J.-A.), « Notice sur N.-J.-F. Gilbert », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* (1890) 193-271.
- [21] Gilbert (Nicolas-Joseph-Florent), *Eloge du duc Léopold, duc de Lorraine et de Bar* &c.&c.&c. lu à l'Académie de Nancy. Publié à Luxembourg en 1774, dédié au prince Charles-Alexandre de Lorraine. L'a-t-il réellement lu (comme l'indique le titre de l'ouvrage) ou seulement présenté au concours de la Société Royale ?
- [22] « Notes historiques sur les changements de domination qu'a essayés la Lorraine et sur le départ de ses anciens maîtres après la cession de cette Province à la France, lu à la rentrée de la Société littéraire de Nancy le 29 octobre 1782 puis à la séance publique du 8 may 1783 », BM Nancy, ms 1380 cat. Noël 412. Voir : Guillaume (Abbé), « Généalogie et journal de la famille de Mory d'Elvange », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* (1881) 123-144.
- [23] Guerrier de Dumast (Auguste-Prosper-François), « Le pour et le contre sur la résurrection des provinces », *Revue de Lorraine* (mai et juin 1835).